



mercredi 16 septembre

Le projet de réforme statutaire des DPIP est au guichet unique.

Le SNEPAP-FSU ne laisse pas les DPIP dans un coin !

Présenté en février 2026, comme **prioritaire, conformément à l'annonce du Garde des Sceaux**, le projet de réforme du statut des DPIP était tombé dans les limbes administratifs, faisant craindre encore une fois son abandon. **Le SNEPAP-FSU alertait** en audience unilatérale du 10.06.26, M. COURTADE, **le nouveau DG** de l'AP.

Le **GT réforme statutaire des DPIP** était alors relancé en juin, par RH5, qui centralisait les préconisations des organisations syndicales sur le sujet jusqu'au 15.07.26 et les convoitait le 10.09.26...

Bien que sans ordre du jour, la séance s'est tenue dans une ambiance d'échanges précis et techniques, dressant le bilan des revendications et l'annonce du point d'avancement des travaux.

Force est de constater que cette audience était en réalité un RDV de façade puisque durant ce temps présumé « de travail », **la DGAP a informé les OS de l'envoi du projet de réforme cet été !** Nous vous laissons apprécier l'illusion de dialogue social.

Passé entre les mains du Secrétariat Général, le projet est désormais - en attendant de son sort - réceptionné au « guichet unique » : Comprenez à la DGAFP et à Bercy, là où tout se décide.

Si l'échéance à venir quant au vote de la loi de finances par le Parlement dans un mois, puis celle des élections professionnelles de décembre 2026 et enfin les présidentielles de mai 2027 sonnaient comme trois glas, peu propices à l'aboutissement de la démarche, savoir que **le projet est agrafé au programme 107** (budget de la DGAP) est par contre d'augure favorable. La réforme semble chiffrée.

En revanche, qu'on se le dise, ce ne sera pas le « grand soir » !

Pour le **SNEPAP-FSU**, le projet de la DGAP manque cruellement d'ambition indiciaire et indemnitaire. **Les DPIP méritent la reconnaissance de l'institution.** Le **SNEPAP-FSU** voulait plus, beaucoup plus et déplore la politique des petits pas.

Mais à l'heure de la disette budgétaire, le **SNEPAP-FSU** ne s'opposera pas aux améliorations que ce projet représente et refuse d'ignorer ce dû aux DPIP. C'est pour cela que, le **SNEPAP-FSU** s'est assis à la table des négociations*.

Le projet de réforme **permet à tous les DPIP d'augmenter leur revenu**, en premier lieu : aux plus jeunes professionnels, ceux de la classe normale. Il offre un indiciaire et indemnitaire revalorisé, pour tous, par rapport au statut actuel, et l'accès au hors échelle. En cela, il marque le **décrochage du A type**.

Le projet pose de nouvelles pierres sur le **chemin du A+** et déploie (vous vous souvenez ?!) les étages de la fusée ! Il appartient désormais à la DGAP d'en tirer les conclusions en matière de fonctions, d'indemnitaire et d'évolution de carrière inter-directionnelle et interministérielle.

Nous attendons désormais la validation et la mise en œuvre de ce projet.

Le chemin des DPIP est semé d'embûches, et le **SNEPAP-FSU** y pérégrine avec pugnacité en revendiquant :

- Le passage au A+
- La revalorisation de la PSS et de son taux de cotisation retraite
- L'augmentation de l'IFSE et sa décorrélation (abattement) de la PSS
- Des taux de pro/pro plus ambitieux valorisant l'avancement d'un plus grand nombre de professionnels

Les DPIP ont toujours pu compter sur nous pour les accompagner, porter leur voix. Notre voix. Le **SNEPAP-FSU** a conscience de l'étendue des technicités que nous, vous : DPIP, assumez.

Parce que **les DPIP sont bien plus que ce que présente d'eux la DGAP**, comptez sur nos représentants des personnels DPIP pour vous accompagner, notamment dans les projets relatifs à vos évolutions de carrières.

* Le SNEPAP-FSU note qu'une organisation syndicale a préféré laisser la chaise vide. Les attaques ad nomen ne nous intéressent pas, seul l'intérêt de nos collègues prévaut.

Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>

